

LES FRERES DE LA CROIX DE JESUS.

Les premiers Frères de la Croix de Jésus, de Lyon, arrivèrent dans le diocèse en 1903. Ils s'établirent provisoirement à Makinac, où ils passèrent environ une année dans un genre d'occupations qui n'était pas celui de leur vocation. Ces débuts furent très pénibles, et les bons Frères eurent beaucoup à souffrir. Sur ces entrefaites, Messieurs les curés de St-Jean-Baptiste et de St-Pierre-Jolys demandèrent des Frères à S. G. Mgr l'Archevêque, qui saisit cette occasion providentielle pour remettre les Frères de Makinac dans leur vocation de Frères enseignants. Une difficulté surgissait naturellement; les nouveaux Frères ne connaissaient pas encore la langue anglaise. Néanmoins, confiant dans leur zèle et leur dévouement, Mgr l'Archevêque passa outre et Messieurs les curés acquiescèrent aux désirs de sa Grandeur. L'événement justifia pleinement cette confiance. Ce sont ces débuts et l'œuvre accomplie dans ces deux paroisses que retracent les extraits suivants de l'adresse présentée par le T. H. Frère Firmin, supérieur général, à S. G. Mgr l'Archvêque lors de la visite pastorale à St-Jean-Baptiste:

MONSIEUR,

L'heureuse circonstance qui est la cause de votre présence au milieu de nous aujourd'hui est en quelque sorte le prélude du développement de notre Communauté dans ce pays, comme aussi de celui des œuvres qui en sont le but.

Au commencement de la persécution en France, au moment surtout où il fallut prendre la détermination de quitter notre patrie, si chère cependant, nous eûmes bien quelque hésitation pour venir si loin, dans une contrée et au milieu d'un peuple dont nous n'avions guère entendu parler à Lyon que par les *Annales de la Propagation de la Foi*. En temps ordinaire, nous n'eussions jamais songé au Manitoba pour nous y installer, et bien moins encore à St-Jean-Baptiste et à St-Pierre.

Dieu, je me plaît à le reconnaître, avait ses desseins sur notre institut, celui de sa Croix, en butte à la violence de la persécution en France. Pour nous sauver du naufrage, il fit naître une circonstance fortuite, mais heureuse; il nous donna aussi le courage de la saisir et de traverser l'Océan pour continuer au Canada l'éducation de la jeunesse.

Un peu plus tard, l'ordre du départ fut donné par Combes, dont un commissaire de police eut la pénible mission de me remettre lui-même le triste document.

A ce moment plein d'angoisse, je connaissais déjà le Canada pour y être venu l'année précédente; et plusieurs fois alors j'avais conféré avec Votre Grandeur pour notre établissement dans le dio-